



NOTRE COMPTE RENDU



CSE constitutif

À la suite des élections professionnelles, les nouveaux élus du CSE Réseau France 3 se sont réunis pour élire les représentants au bureau du CSE, au CSE Central et, bien sûr, les RP de chaque antenne pour ces trois prochaines années.

Avec un siège de plus cette année, le SNJ aura désormais 4 élus permanents, ainsi que le représentant syndical et l'élue de la CSSCT, pour défendre vos valeurs.

Dans un contexte qui s'annonce particulièrement tendu, soyez sûrs qu'ils seront combatifs et impliqués.

Nous avons tenu à souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus, tous syndicats confondus, et du courage à tous dans cette période à venir très difficile pour le Réseau France 3 et l'entreprise France Télévisions.

Dans un discours de "politique générale" un peu surfait, le directeur du Réseau Christophe Poullain a parlé d'un dialogue social de qualité, de responsabilité partagée et de confiance... Nous saurons lui rappeler de mettre ses actes en conformité avec ses paroles.

Une clarification nécessaire

Lors de ce CSE, les syndicats CGT, CFDT, SUD et SNJ ont tenu à défendre des valeurs qu'ils partagent depuis longtemps contre l'extrême droite.

Ils déplorent et dénoncent des propos de représentants du syndicat Force Ouvrière. Comme les autres syndicats, le SNJ considère que des positions graves et ambiguës avec l'extrême droite ont été prises publiquement dans des médias aujourd'hui incontestablement dans cette sphère politique.

Dans ces conditions, les syndicats CGT, CFDT, SNJ et SUD ont donc décidé en conscience de ne pas partager avec Force Ouvrière les responsabilités au sein du CSE du Réseau France 3. Les élus FO au CSE du Réseau France 3 ont protesté car ils se défendent individuellement d'être "apolitiques". Nous leur en faisons le crédit. À eux de remonter cette problématique dans les instances centrales de leur syndicat, afin de clarifier leur position.

Les syndicats majoritaires du CSE du Réseau France 3 ont respecté en revanche le vote local des électeurs, en vertu des règles de calcul fondées sur l'audience syndicale de chaque antenne.





Nouveaux élus : quels sièges et pour quoi faire ?

Lors de ce CSE, un certain nombre de sièges était à pourvoir (président, secrétaire, représentants de commissions...). On vous épargne les détails indigestes, nous y reviendrons avec des exemples concrets.

Félicitations aux nouveaux élus RP du SNJ ! Dans de nombreuses antennes, vous avez souhaité donner votre voix aux collègues du SNJ, encore merci pour votre confiance !

La CSSCT, une commission majeure

« Lors de la précédente mandature, 33 alertes pour risques graves ont été lancées. » (bilan 2025, commission CSSCT)

La CSSCT est une commission obligatoire du CSE. Elle est chargée de veiller à la santé et aux conditions de travail des salariés du réseau France 3.

Elle est alertée en cas d'accidents du travail ou de risques psychosociaux ! La CSSCT a la faculté de mener des enquêtes conjointes et d'alerter l'employeur ou le CSE à travers des expertises avec un droit de suite.

Après Jean-Manuel Bertrand, c'est Magali Roubaud qui est élue à la CSSCT et qui suivra, pour le SNJ, ses travaux en matière de sécurité et de santé au travail. Par ailleurs, le SNJ a désormais une élue titulaire et une élue suppléante au CSE central : Myriam Figureau et Magali Roubaud-Soutrelle. Une première pour les régions de France 3 !

SAVE THE DATE

On prend des forces et on se retrouve tous les 13, 14 et 15 janvier pour le premier CSE de cette mandature.

Entre le contexte économique et social de l'entreprise, la dénonciation de l'accord collectif et les grandes réformes à marche forcée, il faudra de l'appétit et nous en aurons !

Vos élus et votre représentant syndical : Coralie Becq (Antibes), Mathieu Boudet (Lyon), Myriam Figureau (Lyon), Benoît Roux (Toulouse) et Jean-Manuel Bertrand (Marseille).



Suivez nous sur les réseaux sociaux, notamment Instagram.

